

**2<sup>e</sup> Critérium Série B de  
PALETTE RY TERNEL**

**15 Octobre 2023**

Complexe Sportif Sport'Ittre :

Rue de Samme 22 – 1460 Ittre



**SALLE OMNISPORT AVEC REVÊTEMENT ET ECLAIRAGE IMPECCABLES**

**Règlement du tournoi**

Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à une fédération reconnue par l'ITTF.

- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Les participants seront répartis en poules. Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches
- Les semelles de couleur noire sont interdites
- Pour vous inscrire, cliquez sur le lien « Tournoi » du site : <https://resultats.aftt.be/>
- En cas de problèmes : **José Valdés - gsm: 0491/50.95.51 - EMail: [jvaldes@sodilis.be](mailto:jvaldes@sodilis.be)**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries Messieurs
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15,00€.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 12 octobre 2023 à minuit.**
- Date et lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW011.
- Il sera fait usage de 14 tables et de balles plastique DHS blanches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 4 premiers de chaque série seront récompensés
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif Sport'Ittre
- DIRECTEUR DU TOURNOI : VALDES José (0491/509 551)

**Horaires des séries :**

**9H00 : D**

**12H30 : C**

**16H00 : B**

**11H00 : NC/E6**

**14H30 : E**